

Carleton-sur-Mer, vendredi le 15 décembre 2006

Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Québec (Québec)

Objet : Projet de parc éolien à Carleton-sur-Mer

Madame,

Réponses aux questions du 11 décembre 2006.

Le site Internet de la Ville indique que « Carleton-sur-Mer constitue l'un des centres touristiques les plus importants de la Gaspésie », pourriez-vous fournir à la commission quelques indicateurs permettant d'illustrer cette importance tels qu'une évaluation :

La station balnéaire de Carleton-sur-Mer constitue l'un des centres touristiques les plus importants reconnu par l'Association touristique de la Gaspésie (ATR). Ses plages, ses paysages grandioses de mer et de montagnes ainsi que le doux climat de la Baie des Chaleurs ont contribué au fil des ans, au développement d'infrastructures hôtelières et de services que l'on retrouve en nombre et en qualité : parc hôtelier, restaurants, camping, golf, marina, sentiers de randonnée pédestre, centre de production et de diffusion culturelle, parc récréatif, refuge faunique, thalassothérapie.

– du nombre annuel de touristes qui s'arrêtent à Carleton-sur-Mer ;

La Ville de Carleton-sur-Mer n'a pas d'étude ni de statistiques récentes concernant l'industrie touristique. La dernière étude date de 1986 et a été produite par la firme Cogesult. Les données avancées n'ont aucunes valeurs scientifiques. La Ville possède quelques infrastructures touristiques tel qu'un terrain de golf, un terrain de camping et un réseau de sentiers pédestres, une plage municipale et une marina. Le bureau d'information touristique (BIT) évalue la fréquentation entre 8 000 à 10 000 visiteurs par année.

Nous pouvons également confirmer que notre terrain de camping a comptabilisé 14 500 nuitées sur une période de quatre mois, soit \pm 2,7 personnes par nuit. Le terrain de camping de la Ville comprend 282 emplacements (*Voir Annexe 1*).

Nous connaissons le nombre de chambres d'hébergement sur notre territoire, soit 262 chambres (hôtels, motels et gîtes) 23 chambres disponibles dans des chalets et 429 places dans les trois terrains de camping (*Voir Annexe 1*). Par contre, nous ne connaissons pas leur achalandage.

– des retombées économiques annuelles découlant du tourisme à Carleton-sur-Mer ;

La Ville de Carleton-sur-Mer estime à environ 2M\$ les retombées économiques de ses propres infrastructures (golf, terrain de camping, sentiers pédestres, etc.). Aucune étude statistique n'a été produite afin de corroborer notre évaluation.

– **du nombre d'emplois dépendant du tourisme à Carleton-sur-Mer ;**

La Ville de Carleton-sur-Mer engage pour ses infrastructures touristiques, avec l'aide de différents programmes, vingt-cinq (25) employés durant l'année (sentier pédestre, sentier de ski de fond, piste cyclable, etc.). Sur ce nombre, douze (12) personnes travaillent à temps plein pendant l'été.

Selon le Tableau 1 ci-dessous, on peut constater qu'il y a plusieurs emplois reliés à l'industrie touristique, mais que la construction, les services d'enseignement et les autres services (boutiques de souliers, sports, vêtements, vétérinaire, papeterie, etc.) sont de gros employeurs, et ce, à l'année.

– **du rang de l'industrie touristique parmi les autres activités économiques locales :
1) en tant que source d'emploi et 2) en tant que source de revenus.**

- 1) La Ville de Carleton-sur-Mer à une structure économique dominée par le secteur tertiaire. Notre Ville bénéficie d'une forte concentration d'entreprises et d'organismes de services. Outre la prépondérance de l'industrie touristique, les services de santé et d'éducation se démarquent par le nombre d'emploi qu'ils génèrent. Cette particularité comporte l'avantage d'avoir une économie moins dépendante du cycle des saisons. D'autre part, le secteur secondaire se démarque par son nombre d'employés.

Tableau 1

SECTEUR	NOMBRE D'ENTREPRISE	%	NOMBRE D'EMPLOI	%
Agriculture, pêche et piégeage, exploitation forestière	13		123	
Total secteur primaire	13	6,1	123	7,05%
Fabrication	5		7	
Construction	13		318	
Total secteur secondaire	18	8,5	325	18,64%
Transport et entreposage	15		73	
Industrie de l'information et culturelle, arts, spectacles et loisirs	25		140	
Finances, assurances, services immobiliers et services de location	8		53	
Services administratifs, professionnels, scientifiques et techniques	22		126	
Services d'enseignement	7		198	
Soins de santé et assistance sociale	18		114	
Hébergement et service de restauration	39		321	
Autres services	40		171	
Administration publique et services publics	7		100	
Total secteur tertiaire	181	85,4	1 296	74,31%
TOTAL	212		1 744	100%

Tableau réalisé par la Ville de Carleton-sur-Mer

- 2) L'industrie touristique est une importante source de revenu pour la Ville de Carleton-sur-Mer, mais non la seule. Nous essayons d'améliorer nos infrastructures pour prolonger la période estivale qui se limite malheureusement aux quelques mois d'été. Plusieurs projets initiés par les différents intervenants du milieu sont à l'étude, en voie de réalisation et quelques-uns réalisés :
- a. Aménagement d'une balade piétonnière longeant la plage;
 - b. Aménagement d'une piste cyclable ceinturant le barachois;
 - c. Centre de congrès régional de la Gaspésie;
 - d. Amélioration des infrastructures du terrain de camping de la Ville;
 - e. Construction du Centre de production et diffusion culturelles (réalisé);
 - f. Développement du Centre de plein air Les Arpents Verts (réalisé);
 - g. Développement du réseau de sentiers de randonnée pédestre (réalisé);
 - h. Mise en valeur du sommet du Mont Saint-Joseph (réalisé);
 - i. Agrandissement du golf municipal (réalisé).

La presque totalité des activités est axée sur le tourisme d'été, mais la Ville fait des efforts pour positionner son offre touristique pendant toute l'année.

Il nous fera plaisir de répondre à d'autres questions.

Je vous prie d'agréer, Madame Gélinas, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nancy Dubé
Directrice du développement économique et de l'urbanisme
Ville de Carleton-sur-Mer

ANNEXE 1

Liste des sites d'hébergements dans la Ville de Carleton-sur-Mer.

ORGANISME	NOMBRE D'UNITÉS
HÔTELS	
Hostellerie Baie Bleue	95
Manoir Belle-Plage	24
Total hôtels	119
MOTELS	
Motel Carleton	28
Motel L'Abri	22
Motel La Tradition	12
Motel Le Fani inc.	24
Motel Paulette Leblanc	6
Thermotel	15
Total motels	107
GÎTES	
Gîte À Fleur d'eau	3
Gîte La Mer la Montagne	4
Gîte La Perdrix	5
Gîte Le Barchois	5
Gîte Le Flâneur	5
Gîte le Pignon sur Rue	3
Gîte Les Leblanc	4
Gîte Marie-Claire enr.	3
La Maison de la mer	4
Total Gîtes	36
CHALETS	
Chalet Jade	6
Chalet Michel et Josée	2
Chalets de la baie	6
Chez Mémé	2
Les Chalets de la Mer	3
Résidence Poirier	4
Total chambres Chalets	23
CAMPINGS	
Camping Aux Flots Bleus	125
Camping de Carleton	282
Camping du Motel l'Abri	22
Total de sites de camping	429
TOTAL DES CHAMBRES	285
TOTAL DES SITES	429

Tableau réalisé par la Ville de Carleton-sur-Mer